

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 2 octobre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DRH 87 Approbation et signature de la convention de soutien de la politique de la réserve militaire entre le ministère des armées et la Ville de Paris.

Mme Véronique LEVIEUX, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation le principe et les modalités de la convention de soutien de la politique de la réserve militaire entre le ministère des armées et la Ville de Paris ;

Sur le rapport présenté par Mme Véronique LEVIEUX, au nom de la 1^{ère} Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le principe de la convention de soutien de la politique de la réserve militaire entre le ministère des armées et la Ville de Paris.

Article 2 : Sont approuvées les modalités de la convention de soutien de la politique de la réserve militaire entre le ministère des armées et la Ville de Paris jointe à la présente délibération.

Article 3 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer ladite convention.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO